



Compte rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire
Du Comité Départemental du Jeu d'Echecs du Nord
Le samedi 8 Juin 2019, à Lille.

9h30 - Accueil, émargement et vérification des pouvoirs
Nombre de clubs présents ou représentés 15 /26
Total des voix : 40/61

10h00 - Ordre du jour :

Votes concernant la modification des statuts.

Les nouveaux statuts ont été envoyés aux clubs, l'adresse du CDJE 59 est fixée au pôle ressources Laennec à Roubaix.

Modifications adoptées à la majorité :

- Le nombre de voix est limité à 10 voix autres que celles de son club, pour toute personne porteuse de pouvoirs.
- Concernant les élections, la composition du comité directeur est au minimum de 6 membres et au maximum de 10.

Il faudra nommer une commission de surveillance électorale.

Vote des statuts : ils sont adoptés à l'unanimité.

11h – la séance est levée

Pour le président Eleuthère Moreau
La secrétaire Véronique Houck

NB IMPORTANT : Si vous ne pouvez pas aller à l'AG de la FFE le 29 juin à Saint Quentin, pensez à envoyer vos pouvoirs et vos consignes de vote.